Musée spécial peinture
Sculpture Versailles 1798

Clas
folio
FRE
10 008

MUSÉE SPÉCIAL
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE;
ÉTABLI
Dans le Palais National de Versailles.

PLANTATION
DE L'ARBRE DE LIBERTÉ,
AU CENTRE DE LA COUR PRINCIPALE,
Dans l'axe des rues des Réservoirs et de la Réunion.

A VERSAILLES;
De l'Imprimerie de JACOB, Imprimeur de l'Administration du Musée spécial de l'École Française.

AN SIXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

Reçu à l'instant le 6 Mars 1798

M+W 10440

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

DES ARCHIVES DE
MICHEL ADANSON
NATURALISTE FRANÇAIS
Collaborateur de l'Encyclopédie
Membre de l'Académie des Sciences
Membre de l'Institut
1727-1806

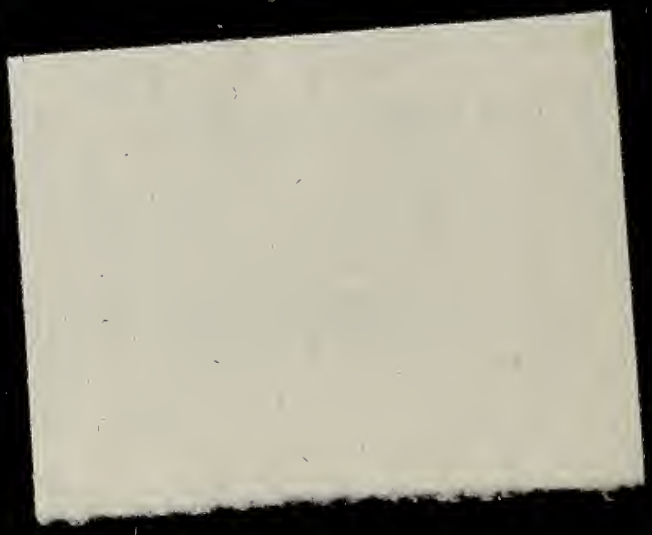

LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

EXTRAIT

DES PROCÈS-VERBAUX;

DE L'ADMINISTRATION

DU MUSÉE SPÉCIAL

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE,

Séance du 30 Nivôse an 6.e de la République.
19 janvier 1798

L'ADMINISTRATION, ayant reçu, du Citoyen Ministre de l'intérieur, une réponse favorable à la demande dans laquelle elle avait exprimé son vif desir de républicaniser, autant qu'il est en son pouvoir, le Palais occupé par les objets d'arts composant le Musée spécial de l'École Française, et d'y faire une plantation solemnelle de l'Arbre de Liberté;

Considérant qu'elle ne doit rien négliger de ce qui peut donner à cette fête, toute la dignité et toute la pompe dont elle est susceptible,

ARRÊTE qu'elle s'adressera à l'Administration du Département, à celle de la Municipalité, et au Commandant de la force armée, pour les engager à solemniser, de leur présence,

cet acte intéressant pour tout bon Français ; et en conséquence, elle écrit une lettre d'invitation aux Administrations du Département et de la Municipalité, aux Commissaires du Directoire exécutif près ces Administrations, au Citoyen *Chanet*, Commandant la force armée, en leur envoyant copie de la lettre du Ministre, laquelle est conçue ainsi qu'il suit :

Paris, le 28 Nivôse an 6e. de la République française, une et indivisible.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

A l'Administration du Musée Spécial de l'École française, à Versailles.

« J'ai reçu, Citoyens, la lettre par laquelle vous demandez » à être autorisés à planter l'Arbre de Liberté au milieu de la » Cour du Palais national et dans l'axe des rues de la Réunion » et des Réservoirs, le 2 Pluviôse prochain. Je vous accorde » d'autant plus volontiers cette autorisation, que la demande » que vous m'en faites est parfaitement conforme à la loi » rendue dernièrement sur cet objet, et qu'elle est une preuve » du civisme qui vous anime. J'ai écrit à l'Architecte et à » l'Inspecteur des Pépinières de prendre les mesures néces- » saires pour cette plantation ».

Salut et fraternité. Signé Le Tourneux.

L'Administration invite ausssi particulièrement les Citoyens *Leroy*, Architecte du Palais national, et *Péradon*, Inspecteur des Pépinières ; le Conseil d'administration des Écoles centrales, et les Citoyens *Fayolle*, Conservateur du Cabinet

d'Histoire naturelle ; *Buffy*, Conservateur des Dépôts littéraires ; et *Béche*, Directeur de l'Ecole de Musique.

Signé A. E. GIBELIN, *P^dent.*, DUPLESSIS, DARDEL, HUVÉ, *Administrateurs ;* DAMARIN, *Secrétaire.*

Séance du 2 Pluviôse an 6.

L'Administration du Musée spécial de l'Ecole française s'est réunie à dix heures du matin. Ont été présens les Citoyens *Gibelin*, Président ; *Duplessis*, *Dardel*, *Huvé*, Administrateurs ; et *Damarin*, Secrétaire. Les Employés du Musée ont formé son cortège.

D'après l'invitation et l'indication de l'Administration municipale, elle s'est rendue au Département où toutes les Autorités constituées s'étaient rassemblées ; elle s'est jointe à elles, et les a suivies au Jeu de Paume, fameux et consacré par le courage des premiers Législateurs du Peuple français, pour y participer à la prestation du serment de *haine à la royauté et à l'anarchie, et attachement inviolable à la République et à la Constitution de l'an* 3 ; que tous ont simultanément et unanimement prononcé.

Tout le Cortège s'est ensuite rendu dans l'une des salles principales du ci-devant Château des Rois, devenu Palais national, et dans lequel sont rassemblés les chefs-d'œuvres des arts produits par les Maîtres français dans tous les genres.

Là, en présence du Peuple réuni en foule et applaudissant à l'envi, le Président du Département, après quelques paroles d'exécration, a brisé, en mille morceaux, un sceptre et une couronne préparés à cet effet.

Le Citoyen Général ayant ensuite formé, dans la Cour, une enceinte de Militaires et Gardes nationales autour du jeune

chêne destiné à être le signe de Liberté, et orné de rubans tricolores, l'Administration du Musée, soutenue par la majesté de l'Assemblée qui concourrait, par sa présence, à embellir la fête, est entrée dans le Cercle au son des instrumens qui remplissaient les airs de la douce mélodie républicaine.

Le Citoyen *Gibelin*, Président du Musée, après avoir pris l'agrément du Président du Département et de celui de la Municipalité, pour parler au Peuple, a dit :

« CITOYENS,

» Vous venez de célébrer l'Anniversaire de l'une des plus grandes époques de la Révolution : celle de la mort du dernier Tyran des Français. Il vous reste encore à faire un acte solemnel, c'est d'en consacrer ici la mémoire à jamais, par la plantation de l'Arbre de Liberté, symbole consolant d'une existence digne de nous.

» Cette Terre, si long-tems souillée par la présence des Despotes qui la foulaient avec tant d'orgueil et de pompe, va donc enfin être purifiée ! Elle va nourrir dans son sein les racines vivaces de l'Arbre chéri des Peuples libres. L'Arbre sacré de la Liberté dominera seul désormais sur le fastueux sommet de Versailles ; et sa tête sublime, s'élevant un jour jusqu'aux nues, frappera les regards de tous les habitans du monde.

» N'en doutez point, Citoyens, la France, et toute la Terre, ~~l'Univers entier~~ applaudiront à l'acte de civisme que nous allons consommer avec enthousiasme. Il va mettre le sceau à tous ceux qui déjà méritèrent aux habitans de cette Commune, une place distinguée dans l'histoire de la régénération des Peuples.

» Fantômes de grandeur, qui séduisez encore l'imagination des hommes dégradés et corrompus ; vaines illusions, fuyez de ces lieux pour toujours ; que l'air en soit revivifié par une végétation salutaire ; que tout, dans cette enceinte, respire le calme, la concorde et la paix.

» Arbre de prospérité, hâtes-toi de croître, de développer tes branches vigoureuses ; hâtes-toi de fournir, aux Autorités rénumératrices, les couronnes civiques, digne récompense du Citoyen, ami de l'humanité, conservateur de son semblable.

» Citoyens vertueux, ce doit être ici le centre de la réunion républicaine; venez-y souvent avec vos épouses, avec vos enfans, avec vos bons compatriotes, célébrer tous ensemble votre Liberté.

» Et vous aussi, oui vous, Ennemis des principes républicains, placés par le hazard et par les préjugés dans un éloignement où vous retiennent l'intérêt personnel et l'opiniâtreté d'une erreur funeste, qui vous montrez les ennemis irréconciliables de la Révolution, entraînés par le charme irrésistible du bonheur commun, vous viendrez vous-mêmes embrasser l'Arbre de Liberté.

» Sous ses rameaux bienfaisans, vous trouverez les vrais Républicains, toujours généreux, toujours prêts à étouffer le sentiment de la vengeance. Ils n'hésiteront pas de vous accueillir dès qu'ils pourront compter sur la franchise de votre retour. Ils partageront, alors, avec vous, leur gloire et leur félicité.

Vive l'Arbre chéri ! Vive la République ! »

Ces acclamations, répétées avec élans par la multitude innombrable qui remplissait la place, et mêlées à l'éclat des

instrumens guerriers, ont terminé la cérémonie en faisant retentir au loin le cri de triomphe de la République.

Signé A. E. GIBELIN, *Pdent.*; DUPLESSIS, DARDEL, HUVÉ, *Administrateurs*; DAMARIN, *Secrétaire.*

PARIS, le 19 Pluviôse, an 6e. de la République française, une et indivisible.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

A l'Administration du Musée Spécial de l'École française, à Versailles.

« J'ai reçu, Citoyens, l'Extrait des Procès-verbaux de votre » Administration, Séance du 30 Nivôse. Je vois avec la plus » vive satisfaction, que, pénétrés de l'esprit de la loi, vous » avez donné à cette Cérémonie la solemnité qui lui convient.

» Je vous autorise à répandre, par la voie de l'impression, » votre Procès-verbal qui contient une preuve authentique de » vos sentimens républicains ».

Salut et fraternité. Signé LE TOURNEUX.

Le Directeur général de l'Instruction publique;

Signé GINGUÈNÉ.

Pour copie conforme : Signé A. E. GIBELIN, *Pdent.*; DAMARIN, *Secrétaire.*